

Amine Idriss Adoum

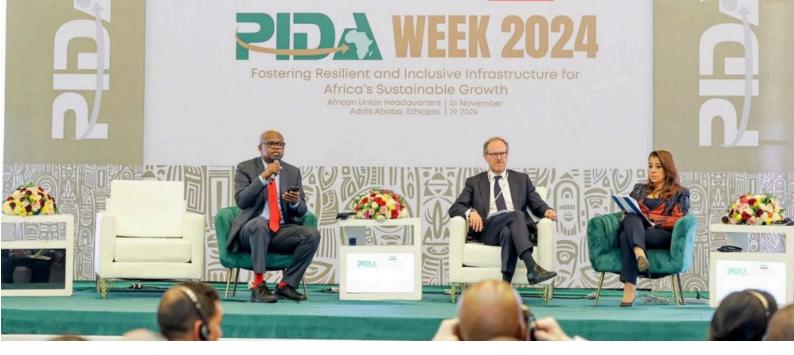
pour le poste de Commissaire de l'Union africaine chargé du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des mines



Ma vision:

L'Afrique se trouve à un tournant décisif de son histoire. L'Agenda 2063, et plus particulièrement le Second Plan Décennal de Mise en Œuvre (2024-2033), offre une vision claire d'une Afrique intégrée, prospère et souveraine. Ce programme ambitieux exige une transformation structurelle audacieuse, une coopération renforcée et un rôle accru de l'Afrique sur la scène internationale. En tant que Commissaire chargé de ce portefeuille, mon engagement inébranlable est de traduire cette vision en actions concrètes, en accélérant l'intégration continentale, en favorisant l'industrialisation, en renforçant les partenariats et en consolidant le leadership de l'Afrique dans les institutions internationales. Ma vision s'ancre profondément dans la philosophie Ubuntu et la solidarité active de l'Afrique, garantissant la liberté économique, la prospérité partagée et la dignité de tous les Africains, y compris notre diaspora.

Un pilier fondamental de cette stratégie repose sur une collaboration étroite avec les Communautés Économiques Régionales (CER)—CEDEAO, CAE, SADC, COMESA, CENSAD, IGAD, CEEAC, UMA, ainsi qu'avec la diaspora africaine en tant que Sixième Région de l'Union Africaine. Renforcer ces institutions est essentiel pour accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf, de l'AIDA, du PIDA, de l'AMV, de la Politique africaine du tourisme et des stratégies de chaînes de valeur régionales. À travers cette approche coordonnée, je veillerai à ce que nos CER et États membres disposent de la solidité institutionnelle, de la cohérence des politiques et de l'expertise technique nécessaires pour stimuler l'intégration économique. Cela signifie travailler avec eux pour améliorer leur gouvernance, leurs cadres réglementaires et leurs capacités de mise en œuvre, permettant ainsi à l'intégration de se traduire par des bénéfices concrets pour les entreprises, les industries et les citoyens à travers le continent.



I. UNE INTÉGRATION ACCÉLÉRÉE POUR METTRE EN ŒUVRE LE SECOND PLAN DÉCENNAL

L'intégration africaine est le fondement de la transformation économique et industrielle. Le Second Plan Décennal de Mise en Œuvre fixe des objectifs ambitieux pour bâtir une Afrique unifiée, compétitive et connectée. Ma mission est de garantir que l'intégration dépasse le simple discours et se traduise par des progrès réels et mesurables.

1. La ZLECAf comme moteur de l'intégration économique

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) est le levier le plus important pour créer un marché unique africain. Je m'engage à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de la ZELCAG à:

- Accélérer l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires pour stimuler le commerce intra-africain.
- Renforcer les capacités des États membres en matière de réglementation commerciale et de mise en œuvre des protocoles de la ZLECAf.
- Harmoniser les procédures douanières et logistiques pour simplifier les opérations commerciales.
- Approfondir l'intégration entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, en créant des corridors commerciaux solides entre le Maghreb et le reste du continent.

2. Un marché unique africain de l'électricité pour renforcer la productivité industrielle

Un secteur industriel compétitif ne peut prospérer sans une énergie fiable et abordable. Je travaillerai en étroite collaboration avec mes collègues Commissaires, les institutions de l'Union africaine, les pools énergétiques régionaux et les gouvernements nationaux pour accélérer la mise en œuvre du Marché Unique Africain de l'Électricité (AfSEM). Cela inclura:

- L'accélération de l'interconnexion des réseaux électriques régionaux (SAPP, WAPP, EAPP, COMELEC, CAPP) .
- Le renforcement des infrastructures d'énergie renouvelable pour assurer un approvisionnement durable.
- L'accélération de la transition énergétique africaine, en exploitant pleinement nos ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques.







3. Un marché unique du transport aérien africain

Aucune intégration significative ne peut se faire sans des infrastructures de transport et de logistique robustes. Le Marché Unique du Transport Aérien Africain (SAATM) est une initiative clé. Mon engagement est de

- Renforcer le transport aérien intra-africain, réduire les coûts et améliorer la connectivité.
- Faciliter le commerce et le tourisme en supprimant les restrictions sur les droits de trafic .
- Soutenir l'émergence de compagnies aériennes africaines fortes et compétitives, capables de rivaliser au niveau mondial.

4. Renforcer les paiements interafricains

L'un des plus grands obstacles à l'intégration africaine est notre système financier fragmenté. Je m'engage à:

- Accélérer la mise en œuvre du Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) pour faciliter les transactions à travers le continent.
- Développer des infrastructures de paiement numérique interopérables entre les nations africaines.
- Encourager l'utilisation des monnaies locales dans le commerce intra-africain, réduisant ainsi la dépendance aux devises étrangères.

5. Soutenir le renforcement des capacités institutionnelles des États membres

L'intégration durable repose sur des institutions solides et une gouvernance efficace. Un axe clé de mon mandat est de :

- Mettre en œuvre des programmes de formation pour les institutions nationales et régionales, leur donnant les compétences nécessaires pour exécuter les initiatives de l'Agenda 2063.
- Soutenir les États membres dans le développement de stratégies industrielles alignées avec le Second Plan Décennal.
- Fournir une assistance technique et financière aux États membres pour renforcer leurs cadres de gouvernance économique.









II. INDUSTRIALISATION ET DIGITALISATION : CLÉS DE L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE AFRICAINE

L'Afrique doit produire ce qu'elle consomme et exporter ce qu'elle produit. L'industrialisation et la digitalisation sont les leviers pour atteindre cet objectif.

1. Industrialiser l'Afrique

Les corridors industriels intégrés et les zones économiques spéciales sont au cœur du développement du continent :

- Mettre en œuvre l'Agenda Minier Africain (AMV) pour structurer l'exploitation des ressources minières .
- Soutenir le développement d'infrastructures de transformation des matières premières sur le continent.
- Renforcer la coopération entre les États membres pour harmoniser les stratégies industrielles.

2. Miser sur la digitalisation et l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle et la transformation numérique doivent être intégrées aux politiques économiques africaines :

- Créer des pôles d'innovation technologique et des centres d'excellence en IA.
- Optimiser les chaînes de valeur agricoles et industrielles grâce aux nouvelles technologies.
- Assurer la souveraineté numérique du continent en développant des infrastructures technologiques robustes.



III. TOURISME ET INDUSTRIES CRÉATIVES : DES SECTEURS CLÉS POUR L'INFLUENCE AFRICAINE

Le tourisme et les industries créatives sont des piliers du développement économique et culturel de l'Afrique.

1. Faire du tourisme un moteur de croissance

- Développer des infrastructures touristiques attractives pour le marché intra-africain.
- Faciliter la libre circulation des voyageurs africains pour encourager le tourisme régional.
- Créer des circuits touristiques panafricains intégrés, valorisant le patrimoine naturel et culturel du continent.

2. Valoriser les industries créatives

- Structurer un marché africain des biens culturels et créatifs.
- Créer des fonds d'investissement dédiés à la production audiovisuelle et musicale.
- Encourager la production locale et l'exportation de contenus culturels africains sur la scène mondiale.





IV. RENFORCER LA POSITION DE L'AFRIQUE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

L'Afrique est désormais membre du G20 à travers l'Union africaine, ce qui offre une opportunité unique d'influencer les grandes décisions économiques mondiales.

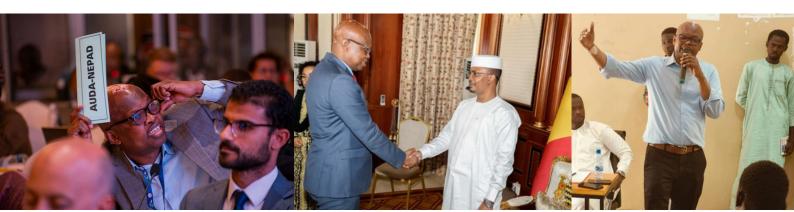
1. Une meilleure coordination pour définir les positions africaines dans le G20

- Créer un mécanisme continental de coordination des positions africaines au G20.
- Renforcer les capacités de négociation des représentants africains dans les forums internationaux.
- S'assurer que l'Agenda 2063 guide nos interactions avec les partenaires internationaux.

2. Consolider les partenariats stratégiques

L'Afrique doit structurer ses relations avec ses principaux partenaires :

- FOCAC (Forum sur la coopération sino-africaine) : Capitaliser sur les investissements chinois pour le développement d'infrastructures.
- TICAD (Tokyo International Conference on African Development) : Encourager les coopérations technologiques et industrielles avec le Japon.
- Afrique-UE : Réorienter le partenariat vers des échanges économiques plus équilibrés.
- Afrique-États-Unis : Renforcer les liens commerciaux via l'AGOA et stimuler les investissements américains sur le continent.



CONCLUSION: LE TEMPS D'AGIR, C'EST MAINTENANT

La transformation de l'Afrique ne dépend pas seulement d'une vision, mais d'actions concrètes. En tant que Commissaire, je suis pleinement engagé à accélérer la mise en œuvre de tous les cadres continentaux de l'Union africaine—ZLECAf, AIDA, PIDA, AMV, Politique Africaine du Tourisme et stratégies de chaînes de valeur régionales.

Cette mission ne peut réussir sans la diaspora africaine, qui doit être un pilier central de notre stratégie de développement. L'Institut Africain des Envois de Fonds (AIR) doit être revitalisé pour canaliser les transferts de fonds vers des investissements productifs, tandis que nous mettons en place des mécanismes financiers innovants qui alignent les efforts du secteur public et privé pour financer l'essor de l'Afrique.

L'heure est venue pour un leadership audacieux et visionnaire. L'Afrique a besoin de vigueur, de passion, d'éthique et d'une croyance inébranlable que l'Afrique avant tout est une réalité à vivre, à construire et à porter vers l'avenir. Le moment est làsaisissons-le ensemble.



